

Deuxième Réunion de Consultation du Groupe Régional de Coordination sur l'ODD4- Education 2030 en l'Afrique de l'Ouest et du Centre

Rapport

Lieu : Bureau régional de l'UNESCO à Dakar

Date : 16 juin 2016

Durée : 10h00 – 12h40

Contexte :

Le Groupe Régional de Coordination sur l'ODD4-Education 2030 en Afrique de l'Ouest et du Centre (GRC4-AOC) a été créé le 19 mai 2016. Cet engagement collectif pour la mise en œuvre de l'ODD4 a réuni les représentations régionales d'agences des NU, d'autres organisations multilatérales et de la société civile, actives pour le développement de l'éducation dans les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Il avait été convenu lors de cette réunion inaugurale que le GRC4-AOC se réunirait périodiquement (bimensuellement ou trimestriellement) et que la deuxième réunion serait exceptionnellement organisée un mois plus tard pour opérationnaliser le mécanisme de coordination.

Objectifs de la réunion :

Les objectifs de cette deuxième réunion du GRC4-AOC était de discuter et d'adopter les termes de référence (TDR) du groupe et de s'accorder sur quelques activités conjointes.

Participants :

Étaient présents à cette réunion les représentations régionales des Nations-Unies ainsi que des organisations multilatérales et de la société civile suivantes : UNICEF, UNHCR, Banque Mondiale, Save the Children, Plan International, Réseau Africain de Campagne pour l'Education pour Tous (ANCEFA), Conférence des ministres de l'Education des Etats et gouvernements de la francophonie (CONFEMEN), Réseau pour l'excellence de l'enseignement supérieur en Afrique de l'Ouest (REESAO), Pôle Dakar/IIPE-UNESCO, Institut de Statistique de l'UNESCO, UNESCO-Dakar et siège de l'UNESCO à Paris. Le Forum des éducatrices africaines (FAWE) était représenté par son antenne nationale au Sénégal.

Certains participants du groupe présents lors de la première réunion n'ont pu être présents tels que ONU Femmes, CONFEJES, CAMES et Handicap International. Le Forum des éducatrices africaines (FAWE) Régional et le Partenariat Mondial pour l'Education (PME) ont également exprimé leurs regrets de ne pouvoir être représentés.

Introduction

La deuxième réunion du groupe de coordination a débuté par un tour de table avec une brève présentation des participants présents qui a été suivie d'informations sur les activités menées depuis l'établissement du GRC4-AOC :

- production du rapport de la réunion inaugurale et publication d'un article sur le site web de l'UNESCO à Dakar
- collecte et analyse des informations fournies par 15 participants à travers une enquête en ligne sur le type d'organisation et sa couverture, les ODD appuyés directement et indirectement, les activités jugées importantes pour le GRC4-AOC, les propositions de domaines thématiques prioritaires et les activités déjà mises en œuvre en appui à la prise en compte de l'ODD4
- élaboration d'une première ébauche de TDR prenant en compte les nombreux échanges et commentaires apportés par les membres
- prise de contact avec de nouveaux membres potentiels ayant un rôle dans le développement de l'éducation dans les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, y compris ceux n'ayant pas donné suite à l'invitation à la première réunion de consultation : ADEA (Association pour le Développement de l'Education en Afrique), ANCEFA, AfDB (Banque Africaine de Développement), OIT (Organisation Internationale du Travail), ROCARE (Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche en Education), Union Africaine et UNFPA. Le Secrétariat a également tenu une série de concertations face-à-face et à distance avec le Partenariat Mondial pour l'Education (PME) qui a invoqué son souhait de prendre part activement à la coordination et a fourni ses commentaires sur le projet de TDR. ANCEFA et OIT ont aussi manifesté leur intérêt à être membre du GRC4-AOC.

L'agenda de la réunion a ensuite été présenté.

Perspective mondiale de coordination de l'ODD4 et partenariats

La déléguée du siège de l'UNESCO à Paris a effectué une présentation sur la perspective mondiale de coordination de l'ODD4 et partenariats, insérant le GRC4-AOC dans une perspective globale et apportant des éléments utiles pour une mise en œuvre pertinente de la coordination :

- Le préalable à la création d'un tel système de coordination est la définition et l'accord sur les fonctions appropriées des mécanismes de coordination, les acteurs et leurs rôles et responsabilités respectives et les modalités de fonctionnement.
- Les principes directeurs consistent en l'utilisation des structures existantes en appui à la mise en œuvre au niveau des pays.
- Les aspects attendus du groupe de coordination sont la cohérence et la synergie des actions et appuis aux pays, la collaboration et la coopération, le partage des responsabilités et un plan de travail conjoint avec des résultats et indicateurs clairement définis.
- La prise en compte des leçons apprises des mécanismes de coordination passés de l'EPT pour l'amélioration des nouveaux.
- Les structures clés de la coordination sur le plan mondial proposées sont : un comité de pilotage, une réunion mondiale sur l'éducation (GEM), un Comité Consultatif des ONG oeuvrant pour l'ODD4-Education 2030, la revue de réunion ministérielle de l'E9 (en discussion), et les réunions régionales (en discussion).
- L'implication de délégués africains faisant partie du Comité mondial de pilotage de l'ODD4-Education 2030 ainsi que de l'organisation régionale représentant les pays africains au sein de ce comité, en l'occurrence l'ADEA, est importante pour faciliter et harmoniser l'information entre les niveaux mondial et régional.

- Le Groupe régional de coordination a un rôle essentiel à jouer dans l'articulation des efforts entre le niveau mondial et ceux au niveau des pays.

Discussions et adoption des TDR du GRC4-AOC

La proposition des TDR du GRC4-AOC a été conçue à partir des réponses à l'enquête en ligne remplie par les membres du groupe et des commentaires reçus, ce qui a permis de faire ressortir les fonctions clés : fournir une plateforme de dialogue et de partage, mettre en place des programmes d'activités conjointes et servir de lien entre le processus mondial et les activités pays. Face aux diverses couvertures géographiques des organisations membres, la répartition géographique du GNUD régional (R/UNDG) a été retenue.

Les TDR proposés ont suscité de nombreux commentaires de la part des membres et leur présentation par l'UNESCO Dakar pendant la réunion a permis la discussion et la revue de certains points clés.

• ***Membres et gestion du GRC4-AOC***

Le groupe plénier est composé des points focaux des différentes organisations membres. Ceux-ci assureront la liaison entre le GRC4-AOC et leurs organisations respectives. Il reste à désigner les points focaux de chaque organisation. Il a été convenu que ce groupe se réunira une fois par trimestre et plusieurs activités de suivi ont été proposées et seront rediscutées, dont les suivantes :

- Une retraite annuelle afin de réfléchir sur les progrès, les stratégies et activités du GRC4-AOC.
- Un rapport annuel des activités du GRC4-AOC.
- Un rapport sur le suivi de l'éducation dans la région d'Afrique de l'Ouest et du Centre, qui pourrait être requis par la coordination mondiale tous les deux à trois ans. Ceci sera précisé plus tard. L'UNICEF a suggéré que le Pôle de Dakar/IPE-UNESCO soit en charge de rédiger ce rapport sur le suivi. Le représentant du Pôle de Dakar a bien noté cette proposition et se charge d'en discuter avec son équipe.

Les TDR prévoient trois niveaux de gestion : **un Secrétariat, une équipe de pilotage et des équipes de travail.**

La composition de l'équipe de direction reste à déterminer, sur la base des manifestations d'intérêt des organisations membres du groupe, mais sera composée de 5 membres dont le coordonnateur et 4 points focaux des organisations membres, représentant par exemple une organisation multilatérale régionale, une agence des Nations-Unies, une organisation de la société civile, etc.

De nombreuses interrogations et suggestions ont été émises concernant le fonctionnement et la complémentarité de ces différents niveaux :

- L'UNHCR a soulevé la question des fonctions de l'équipe de pilotage à laquelle a été apportée comme réponse qu'il s'agit d'un organe de décision chargé de piloter les activités entre les différentes réunions et d'échanger des informations sur une base plus fréquente.
- La représentante de CONFEMEN s'interrogeait sur la possibilité d'avoir plusieurs représentants d'une même organisation dans les équipes de travail. La réponse apportée indique qu'il est effectivement possible d'avoir plusieurs représentants mais qu'il ne doit y avoir qu'un unique point focal et son suppléant pour le groupe plénier.
- CONFEMEN et UNHCR ont tous deux suggéré que la structure et la relation entre les trois composantes de gestion soient clarifiées à travers un schéma visuel de fonctionnement.

Concernant les membres du GRC4-AOC :

- Gorgui Sow (consultant indépendant ayant une expérience notable en matière de coordination régionale grâce à sa participation dans le groupe de coordination de l'ETP) a relevé que le secteur privé, la jeunesse et les ministères des Finances devraient être représentés dans le groupe de

coordination. Le Secrétariat a répondu que les organisations représentant les gouvernements, tels que CONFEMEN et CONFEJES, sont déjà membres du GRC4-AOC et que la possibilité d'engager les Communautés économiques régionales devrait être explorée. En ce qui concerne l'inclusion d'autres acteurs, y compris le secteur privé et les ministères des finances, il a été demandé de faire des suggestions concrètes sur les organisations régionales représentatives pour les inviter à participer au GRC4-AOC.

- La déléguée du Siège de l'Unesco a suggéré que les Etats Membres, par exemple à travers ceux qui sont membres du « Comité mondial de pilotage » (le Bénin pour ce qui concerne l'AOC) soient également représentés dans le groupe de coordination.

Le Secrétariat a aussi précisé que l'intégration de nouvelles organisations dans le groupe de coordination est possible et ouverte à suggestions.

• *Structuration des équipes de travail*

Quatre possibilités de structure des équipes de travail ont été proposées sur base de l'enquête : par thèmes, par cibles de l'ODD4 (proposition du PME), par sous-secteurs ou une combinaison des trois.

Selon Save The Children, notamment, la création d'équipes de travail selon les cibles semble la solution la plus pertinente car elle permet la spécificité et incite les organisations à travailler ensemble. Ce type de structuration permettrait aussi de faciliter le dialogue et le rapportage selon les échanges entre le PME et l'UNESCO mais il ne sera pas possible de travailler sur toutes les cibles. Le CAMES a exprimé son souhait qu'une équipe de travail sur l'enseignement supérieur et la recherche soit mis en place. Selon un spécialiste de l'UNESCO Dakar ayant une expérience en matière de coordination régionale, il est difficile de travailler avec plus de 3 ou 4 équipes de travail afin que tous soient actifs. Avant d'établir ces équipes, il serait aussi important de définir les priorités par le biais d'un diagnostic basé sur des données afin de répondre aux besoins les plus urgents dans la région. Les informations stratégiques collectées permettront ainsi de déterminer les activités et appuyer le plaidoyer. Il a aussi été suggéré que si l'option de la structure par cibles de l'ODD4 est retenue, il pourra être nécessaire de mettre en place des équipes de travail transversales pour le suivi ou le travail conjoint avec les Etats membres visant à définir un ensemble minimum d'indicateurs régionaux en vue d'assurer la comparaison entre les pays et pour la conception des rapports.

Ainsi, outre quelques clarifications concernant la structure principale du GRC4-AOC et la formation des équipes de travail, les TDR ont été validés et adoptés par l'ensemble des membres présents. La version finale des TDR sera envoyée après révisions et modifications suite aux discussions ayant eu lieu. Les TDR restent cependant évolutifs et flexibles quant aux thèmes des équipes de travail car il n'y a pas encore eu un consensus. Les agences souhaitant mettre en place une équipe de travail sont invitées à se manifester.

Activités conjointes du GRC4

Les possibles activités conjointes ont été présentées sous différentes catégories : gestion et partage des connaissances, plaidoyer et communication, renforcement des capacités, mobilisation des ressources et activités conjointes par équipe de travail. Certains de ces points ont été approfondis et discutés entre les différentes organisations membres.

Gestion/partage des connaissances

Un portail dédié à la gestion des connaissances sur l'Education 2030, Education in Africa, a été créé et présenté lors de la réunion par l'UNESCO (<http://www.unescoafrica.org/edu/index.php/fr/reseautage/coordination-odd4>).

Le portail, toujours en cours de construction, contient actuellement une rubrique 'Actualités', une rubrique 'Documents' et un forum de discussion entre les partenaires. Le portail est disponible en anglais et en français. Une fois fonctionnel, des identifiants seront envoyés aux membres du groupe pour leur permettre d'accéder au forum de discussions. Les membres sont invités à consulter la plateforme et à formuler des recommandations pour l'améliorer.

L'UNHCR a proposé de rendre disponibles les données sur l'ODD4 aux niveaux des pays à travers la plateforme. CONFEMEN suggère que toutes les activités menées pour appuyer les pays dans l'intégration de l'ODD4 pourraient être diffusées sur le portail et que les liens des sites des différentes agences soient inclus.

La proposition d'élaborer des policy briefs a été appuyée par tous les membres. Ils constitueront un outil de travail commun notamment pour les activités de plaidoyer. Les documents seront courts (quatre pages maximum) et seront publiés et partagés avec les pays et leurs partenaires.

L'UNICEF a proposé de concevoir des policy briefs sur chacune des cibles de l'ODD4 pour informer les décideurs/planificateurs. Etant donné que chaque membre produit déjà beaucoup d'informations, le groupe devra plutôt favoriser le partage de connaissances que la génération de connaissances.

Le besoin de vulgariser les indicateurs en français facile, d'élaborer un plan de travail avec des résultats précis à atteindre sur la période retenue et de réaliser un mapping des grands événements de la région pour le plaidoyer ont été suggérés.

Des policy briefs pourraient également être élaborés pour chaque domaine thématique retenu ainsi que pour tout enjeu commun dans la région.

Plaidoyer et communication

La proposition de la participation du GRC4-AOC lors de journées internationales a été discutée et approuvée. La proposition d'organiser conjointement une activité dans le cadre de la journée internationale de Nelson Mandela organisée par l'Ambassade de l'Afrique du Sud le 18 juillet n'a pas été retenue étant donné le court délai restant. Save The Children propose de se concentrer sur la journée internationale de la jeune fille, le 11 octobre, car l'agenda des membres concernant la thématique du genre est chargé et la date laisse le temps nécessaire pour l'organisation de cette activité conjointe. L'UNICEF appuie cette intervention et propose de réaliser des activités dynamiques lors de ces journées internationales.

Mobilisation des ressources

La question de savoir comment les membres vont appuyer le travail du groupe a été posée.

Activités conjointes

L'UNICEF suggère aussi d'établir une feuille de route avec des produits concrets sur deux ans. En matière de plaidoyer, le groupe pourrait marquer les grands événements de l'Union Africaine, la Triennale de l'ADEA, ... Pour REESAO, la feuille de route doit définir les différentes modalités de travail. Plan International a suggéré de retenir un nombre d'activités restreintes à fort impact et que les priorités du groupe doivent être le partage d'information et le plaidoyer. Le Siège de l'UNESCO a mentionné la faisabilité des activités énumérées et a encouragé l'importance de la collaboration sud-sud pour faciliter le partage de connaissances.

Il a été proposé que TALENT « Teaching and Learning : Educator's Network for Transformation » mené par l'UNESCO (note conceptuelle partagée avec tous les participants) constitue une équipe de travail. Les organisations membres pourront manifester leur intérêt à en faire partie. Un appel aux propositions a été lancé pour permettre aux agences de former des équipes de travail.

Un comité restreint a été établi pour élaborer un plan de travail couvrant la période jusqu'au 31 décembre 2017 et qui sera ensuite partagé aux autres membres pour avis et proposition éventuelle d'autres activités. Il est composé de : Plan International, CONFEMEN, UNICEF et UNESCO.

Conclusions

La seconde réunion du GRC4-AOC a permis l'adoption des TDR, d'échanger sur des propositions activités conjointes et de s'accorder sur la mise en place d'un comité restreint qui aura la charge de proposer un plan de travail jusque fin 2017. Malgré les discussions, certains points restent encore à éclaircir : la structuration des équipes de travail et la composition de l'équipe de direction.

Il a été convenu que les organisations membres doivent :

- Faire parvenir leur intention de faire partie de l'équipe de pilotage,
- Faire parvenir le nom complet et officiel de leur organisation respective,
- Confirmer le nom du point focal.

La prochaine réunion du GRC4-AOC se tiendra le 15 septembre 2016 une fois le plan de travail conçu par le groupe restreint désigné et revu par les membres du groupe régional de coordination.

Rapporté par UNESCO Dakar

Version finale 28/06/16